

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

SAINT-USUGE CHARLES DE (1753-1794 ?)

par Y. Drenneaudes

Charles Alexandre Evariste, chevalier de Saint-Usuge (parfois Saint-Uzège) est né à Lyon le 1^{er} avril 1753, fils de Michel Saint-Usuge, maître horloger, et de Martine Boyer. Les Saint-Usuge sont une vieille famille d'horlogers originaire de la Bresse louchennaise; la particule (de Saint-Usuge), qui figure dans les procès-verbaux de l'Académie, n'est présente dans aucun acte officiel. Charles est baptisé le surlendemain, paroisse Saint-Nizier; parrain, François Nourrisson, « *maître horloger et maître-garde actuel de sa communauté* »; marraine, Charlotte Saint-Usuge, sa tante. Le 12 juin 1778, il épouse Louise Angélique, sœur cadette de Jean Espérance, comte de Laurencin*. Il meurt à une date inconnue, sans doute pendant le siège de Lyon (août-octobre 1793). Après des études au collège de la Trinité, Charles reprend l'horlogerie paternelle, place du Change, tout en se consacrant à l'étude et la pratique de la mécanique. Son nom reste surtout associé à un curieux épisode. Le 8 décembre 1783, le *Journal de Paris* publie une lettre de « D. Horloger » transmise par M. [Charles Jean] de Comblès (1735-1803, conseiller à la Cour des Monnaies de Lyon), dont l'auteur décrit une découverte, « *fruit de vingt ans de travaux et de dépense. [...] Je me flatte de d'avoir trouvé l'infailible moyen de marcher à pied sec sur la surface des eaux. Je suis redevable de cette entreprise à une de ces poupées tournantes qu'un ressort fait mouvoir* ». Il se propose d'en faire la démonstration le 1^{er} janvier 1784, au-dessous du Pont-Neuf à Paris, en « *travers[ant] la rivière, comme un ricochet, cinquante fois dans une heure* ». Il lance une souscription de 200 louis pour couvrir les frais de son voyage et de son séjour. « *Monsieur, frère du roi, qui aime les arts et qui les encourage envoya 45 louis au bureau du Journal, et beaucoup de gens imitèrent son exemple* ». Mais le baron de Breteuil, reçut bientôt une lettre de M. de Flesselles*, intendant à Lyon, qui lui apprenait que la prétendue expérience était une plaisanterie que s'était permise « *un citoyen de Lyon, assez recommandable pour qu'il le suppliât de taire son nom* » (*Correspondance littéraire*, décembre 1783). « *On a avancé que la Police avait fait enfermer comme un fou l'horloger lyonnais* » (*Journal historique et politique de Genève*, 10 janvier 1784). Mais Saint-Usuge semble avoir continué à exercer jusqu'à la Révolution, si l'on en croit l'*Almanach de Lyon*. Contrairement aux affirmations de S. Neruda (p. 26), Saint-Usuge n'est pas impliqué dans l'invention du bonnet-parachute de Le Roux (*Journal de Paris*, 3 et 8 août 1781), et sa collaboration avec Montfort dans la conception de la voiture en carton (*Correspondance* de Grimm, août 1778) n'est pas avérée. Il est bien en revanche l'inventeur des gilets hydrostatiques (*Journal de Paris*, 24 août 1787)

ACADÉMIE

Saint-Usuge est élu à l'Académie de Lyon le 12 décembre 1782, sur la recommandation de son beau-frère le comte de Laurencin (voir le rapport sur sa candidature : Ac.Ms279-III pièce 155). Au cours des années précédentes, il s'était signalé par l'envoi de deux mémoires sur les filatures (fin 1777) et sur la nature de l'huile de ricin (1779), ainsi que d'une *Élégie aux membres de l'Académie de Lyon*. Il prononce son discours de réception (perdu) le 26 janvier 1783 sur les propriétés de la gutta-percha. Il est très présent à l'Académie au cours de cette première année; il lit notamment un mémoire sur un système de ventilation à pédales pour l'Hôpital de Lyon (22 novembre). Après l'incident malheureux des sabots élastiques, il n'y a plus aucune trace de sa présence lors des séances, mais il ne semble pas avoir été exclu.

BIBLIOGRAPHIE

Sidney Neruda, *Inventeurs oubliés des Lumières*, Lyon : éd. de l'Aristoloche, 1957, p. 23-29. – *L'Horlogerie à Lyon (1622-1789)*, actes du colloque international de 1967, s. l., p. 122.

MANUSCRITS

Mémoire sur les filatures, fin 1777 (Ac. Ms268-III f° 202); *Mémoire sur la nature de l'huile de ricin et les huiles analogues que l'art peut préparer*, 1779 (Ac.Ms257 f° 46-51); *Élégie aux membres de l'Académie de Lyon* (Ac.Ms127 f° 6-des académiciens de Lyon (1700-2016) S 1199 8); *Nouvelles constructions à faire à l'Hôpital de Lyon*, Ms121 f° 50-52.